

■ **S.I. Cité-Beaumont 'A' S.A.**, à Fribourg, l'acquisition, la construction, l'exploitation, etc. (FOSC du 16.10.2001, p. 8066). Nouveau libellé du but: l'acquisition, la construction, l'exploitation, la reconstruction ou la vente d'immeubles ou de terrains en bloc ou par parcelles. Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre recommandée. La clause de reprise de bien du 23.07.1968 est abrogée. Statuts entièrement révisés le 23.09.2002. Koller Albert, président, est décédé, sa signature est radiée. Gran- gier Jean-Claude, d'Epalinges, à Epalinges, est nommé président, avec signature collective à deux.  
Journal no 2232 du 17.10.2002  
(00697886 / CH-217.0.130.576-5)